



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

universités

Question au Gouvernement n° 1229

Texte de la question

PÔLE UNIVERSITAIRE GUYANAIS

**M. le président.** La parole est à M. Gabriel Serville, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

**M. Gabriel Serville.** Madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, voilà deux semaines que le pôle universitaire guyanais est paralysé par un mouvement de grève dont les participants revendiquent une université de qualité et un changement de gouvernance. Le monde universitaire a pris acte des solutions d'ordre matériel et organisationnel que vous avez proposées dans le but de faciliter le retour à la sérénité.

Toutefois, l'intersyndicale et les étudiants continuent de réclamer l'évolution du pôle universitaire guyanais vers une structure forte jouissant d'une parfaite autonomie financière et pédagogique. Madame la ministre, permettez-moi d'insister lourdement sur la justesse et la pertinence de cette revendication, et ce pour deux raisons. Tout d'abord, l'extrême faiblesse de l'offre de formation explique que, sur les 35 000 jeunes en âge de faire des études supérieures, seuls 2 720 étudiants ont effectué leur rentrée sur le sol guyanais.

Par ailleurs, les gouvernances locale et interrégionale du pôle universitaire guyanais sont affectées de graves dysfonctionnements qui constituent un point extrêmement critique. Ne pas régler la question de la gouvernance dans les plus brefs délais reviendrait à lancer un très mauvais signal à notre population, car elle a en mémoire les manifestations de révolte qui ont secoué la Guyane en 1996 pour obtenir une académie de plein exercice, dont personne aujourd'hui ne peut nier l'utilité ni l'efficacité.

Contrairement à ce qui s'est dit à l'occasion de ce conflit, la Guyane ne pratique pas la chasse à l'homme. Elle n'est ni raciste, ni xénophobe. Elle, qui a toujours su apporter sa contribution à l'intelligence nationale, voire universelle, à travers l'implication de ses enfants tels Félix Éboué, Gaston Monnerville ou Christiane Taubira, réclame simplement qu'on la respecte. Au nom de sa jeunesse, je vous demande instamment quelles mesures complémentaires vous comptez prendre afin que notre pôle universitaire soit doté à très court terme d'une gouvernance nouvelle. *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)*

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**Mme Geneviève Fioraso, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.** Monsieur le député Gabriel Serville, le Gouvernement prend très au sérieux les difficultés et les tensions que connaît l'université en Guyane. Pour apaiser la situation et trouver rapidement des solutions durables, une mission a été confiée à deux médiateurs expérimentés, Christian Forestier et Raphaël Robinson. J'ai également demandé à l'inspection générale de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de dépêcher des médiateurs pour évaluer la gouvernance qui est aujourd'hui remise en cause par un certain nombre d'acteurs universitaires.

**M. Dominique Tian.** Et Christiane Taubira, que fait-elle ?

**Mme Geneviève Fioraso, ministre.** Parmi les mesures immédiates qui sont prises, plusieurs concernent les étudiants : ouverture d'une licence professionnelle pour l'environnement malgré le petit nombre d'étudiants concernés – nous espérons que cette disposition permettra d'en accueillir davantage –, amélioration des conditions de logement, engagement anticipé de travaux de sécurité, restauration d'une bibliothèque pour accueillir les étudiants, désenclavement de l'université. Toutefois, ces premières réponses ne suffiront pas et nous devons entendre les revendications du pôle universitaire de Guyane qui souhaite être plus autonome.

Nous avons déjà demandé aux inspecteurs et aux médiateurs d'examiner les conditions d'une plus grande autonomie, notamment au niveau de la licence, dans chacune des composantes de l'université des Antilles-Guyane. Cette proposition a recueilli l'assentiment général.

Vous le voyez, monsieur le député, nous agissons aussi bien pour la réussite des étudiants que pour l'accompagnement de l'autonomie de cette université et son développement. Certes, elle compte seulement 2 500 étudiants aujourd'hui alors que 35 000 jeunes pourraient y étudier, mais nous avons réussi à quadrupler le nombre d'étudiants en Guyane depuis dix ans. Nous sommes à l'écoute du peuple guyanais et soucieux de son avenir, par l'université et la formation de ces jeunes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Gabriel Serville](#)

**Circonscription :** Guyane (1<sup>re</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1229

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 octobre 2013](#)